



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

exploitations

Question écrite n° 96823

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire sur les installations agricoles dans notre pays. Il désire connaître l'évolution du nombre d'installations dans le département de la Lozère au cours des dix dernières années.

Texte de la réponse

Pour le département de la Lozère, cinq cent vingt-deux jeunes agriculteurs ont bénéficié des aides à l'installation sur ces dix dernières années, soit une moyenne de cinquante-deux installations aidées par an. Ces installations concernent principalement les secteurs de la production animale, avec 42 % en bovins viande, 17 % en ovins lait et 15 % en bovins lait. Hormis un pic de soixante-trois installations en 2005 et un niveau bas de quarante et une installations en 2007, une moyenne de cinquante installations par an se confirme sur les trois dernières années. L'année 2011 devrait suivre cette tendance avec une cinquantaine de projets de jeunes attendus.

ANNÉE	NOMBRE d'installations
2001	51
2002	59
2003	56
2004	47
2005	63
2006	56
2007	41
2008	54
2009	48
2010	47

Total	522
-------	-----

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 96823

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 décembre 2010, page 13850

Réponse publiée le : 1er février 2011, page 920